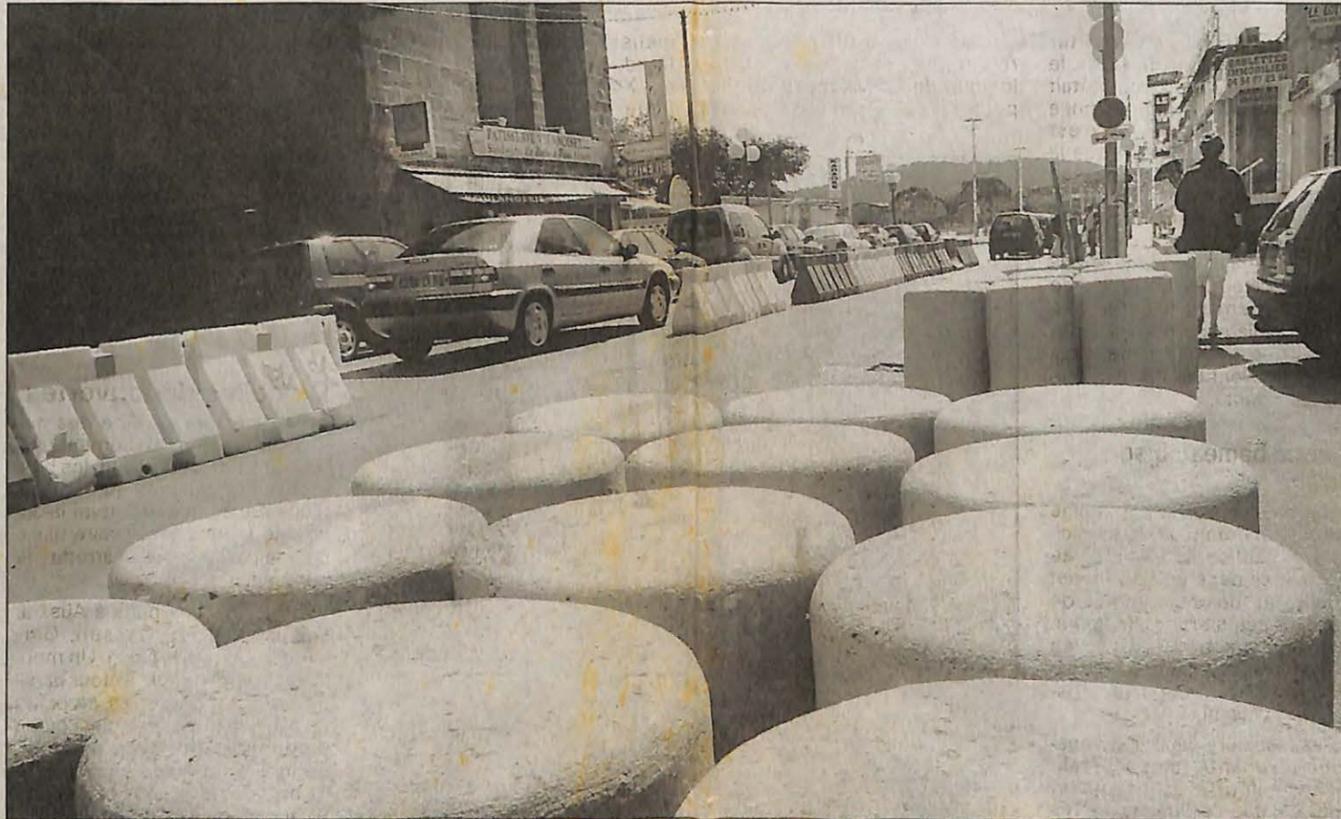


Sablettes : un véritable champ de bataille

Les péripéties se sont multipliées ces dernières semaines sur l'avenue Charles de Gaulle. Travaux commencés, arrêtés, mobilisation des commerçants... le ton monte



Guerre des projets, travaux effectués puis annulés, route aménagée puis remise à l'état initiale. En un mois, les incohérences se sont multipliées. (Photo Laurent Martinat)



Dider Ménard, Presse Sablettes : « ça fait 30 ans que c'est comme ça »

« On nous demande de retirer nos étalages et de nous mettre sous une forme réglementaire. Mais je ne vois pas pourquoi. Ça fait 30 ans que c'est comme ça et du jour au lendemain, le premier magistrat de la ville décide autrement. La police est venue nous voir, comme si nous étions des hors-la-loi. C'est inadmissible. Quant à la zone bleue, c'est tout juste bon à faire fuir les clients. Le mieux serait carrément de tout mettre en zone piétonne. On travaillerait mieux et ce serait moins dangereux pour les piétons ».



Jean-Marie Lefort, La salamandre bleue : « pas de parking à proximité »

« C'est n'importe quoi. On nous interdit, on nous autorise... mais il n'y a aucune réelle concertation entre la mairie et les commerçants. Pourtant, les Sablettes, c'est une mine d'or non exploitée. En arrivant ici en 98, j'ai investi plus de 15 000 euros pour avoir des vitrines qui s'ouvrent. Et voilà qu'on nous empêche de travailler pour des raisons de sécurité. Quant au stationnement, nous nous garons devant, car le parking Braudel est loin, surtout lorsque l'on a des marchandises à décharger. C'est beaucoup de temps perdu pour rien ».



Thierry Bourelli, Big Bazar : « plus de discipline et de compréhension »

« Ces travaux, faits et défaits, c'est un peu écoeurant, c'est un vrai gaspillage. L'avenue a été immobilisée pendant près d'un mois, on a perdu du monde, sans compter les problèmes de stationnement. Cela fait 34 ans que je suis aux Sablettes et depuis, il y a eu pas mal de positif mais des points noirs aussi. Je pense qu'il est important, pour les Sablettes, d'aménager un grand parking, du côté de la Petite mer par exemple. Ce serait l'idéal. A partir de là, la zone bleue serait utile dans le centre. Mais avant tout, il y a un réel besoin de plus de discipline et de compréhension de la part des commerçants. Sans compter qu'il serait intéressant que les élus contactent la population quand ils élaborent un projet ».



Michèle Pichaud, L'Arlequin : "je n'obtempère pas"

« La police municipale a prévu de saisir nos étalages, c'est un scandale. Mon magasin existe depuis 30 ans, on a toujours fonctionné comme ça, sans compter que depuis sept ans, je paie une redevance terrasse au Trésor Public. « Mais je peux vous garantir que je n'obtempérerai pas contre cette décision arbitraire car nous ne sommes pas des délinquants. J'emploie quatre personnes, la saison commence, j'ai acheté ma marchandise et mon étalage n'a jamais fait de mal à personne. Alors qu'on arrête de harceler trois malheureux commerçants et qu'on s'occupe des travaux qui ont été faits avant d'être retirés. Les plots n'ont même pas été enlevés et sont dangereux pour les gens ».

DES travaux, faits, refaits et défaits par la commune, des commerçants contraints de déplacer leurs étalages installés sur les trottoirs en toute illégalité, des problèmes de stationnement : les riverains des Sablettes sont actuellement à prendre avec des pincettes. Alors que des travaux d'aménagement étaient entrepris depuis plusieurs semaines, que la circulation était modifiée, que des plots étaient installés sur la chaussée, quel ne fut pas l'étonnement de la population, ces jours-ci de voir les employés de la ville faire machine arrière, en déterrants les bornes et remettant tout en ordre.

« C'est aberrant, souligne une commerçante. Ces travaux ont un coût. Pourquoi les avoir entrepris pour tout enlever ensuite ? » Une question qui n'a pas manqué d'interpeller bon nombre de locaux. Du côté de la mairie, on entend apporter des précisions.

« Au lieu du projet initial, c'est autre chose qui a été fait, en raison d'un dysfonctionnement grave au sein de la mairie, notamment avec l'élue chargée de l'Urbanisme, précise le maire, Arthur Paecht. Après une accumulation

de choses, on nous a encore trahis, j'ai des documents qui en attestent, mais j'assume. Nous remettons donc tout en état. Une opération comme ça a un coût, mais ces plots seront récupérés et utilisés ailleurs où des besoins se font sentir. Ce qui a été fait n'améliorerait pas la circulation ni le passage des piétons, mais ce n'est en aucun cas de la faute des services. Ils ont fait ce qu'on leur demandait de faire ».

« Quelques commerçants prennent trop de liberté sur la voie publique avec leur étalages, s'indigne le maire. Les trottoirs sont faits pour les piétons et si un accident se produit, nous sommes responsables. Je comprends que les commerçants aient besoin de travailler, il faut trouver des solutions ».

Mais dès lors que certains claquent haut et fort aux forces de l'ordre qu'ils ne sont pas disposés à modifier la disposition malgré l'entrave à la circulation, le maire hausse le ton « Nous ne pouvons plus tolérer qu'on bafoue la loi à ce point. Lorsqu'ils ont acheté, ils savaient que c'était interdit et ont accepté le règlement. Ils doivent travailler, mais je dois avant tout assurer la libre circulation des piétons. Reste à savoir si pour eux, l'intérêt commercial est aussi capital

ne met d'eau dans son vin, les sorties sur le trottoir pourraient être interdites.

ne met d'eau dans son vin, les sorties sur le trottoir pourraient être interdites.

Stationnement à revoir

Quant au stationnement, une zone bleue devrait être mise en place dans le centre, pour faciliter les arrêts-minute. Ce qui, là aussi, ne convient pas à tout le monde, certains commerçants préférant se garer dès leur arrivée devant leur boutique pour la journée, sous prétexte que le parking Braudel, disponible, est trop loin. Chose dite, chose vérifiée... Arthur Paecht certifiant après vérification que « seulement 65 mètres séparent le parking de la place du marché ».

Il est donc grand temps de relancer une concertation entre élus et commerçants afin que les Sablettes bénéficient d'aménagements adéquats. Toujours est-il que pour le maire, une chose est formelle, « j'accepte de recevoir tout le monde pour discuter, mais jamais sous le coup de la pression comme c'est parfois le cas. Cette époque est révolue ».

Reste donc à trouver un nouveau terrain d'entente.

Prisca THIVAUD.

« Je n'ai jamais rien signé »

Mise en cause par la municipalité, Nathalie Bicais, adjointe à l'Urbanisme qui s'est vue retirer ses délégations il y a quelque temps, a tenu à faire le point sur une situation, qu'elle qualifie de « pure machination ».

« J'en ai assez de cette guerre politique, tout ça parce que je suis partie aux Législatives. Ça suffit. Concernant les travaux exécutés aux Sablettes, je n'ai jamais donné un accord sur le projet, je n'ai jamais été à l'origine d'un appel d'offres ou d'une lettre de commandes de travaux, et, encore moins la signataire d'un ordre de service à une entreprise. La seule chose que je revendique, c'est le projet d'aménagement de l'isthme des Sablettes sur lequel j'ai fait un travail titanesque ».

Pas question pour elle d'endosser toutes les responsabilités, estimant qu'il y a un problème, actuellement, au niveau du fonctionnement de la mairie. Les travaux réalisés ces dernières semaines ne la concernent pas, assure-t-elle : « Je ne suis absolument pas responsable de tout ce qui se fait au niveau de la voirie. Je n'avais aucun pouvoir. Des réunions se

sont tenues avec les commerçants, mais sans moi. Je me suis contentée à deux reprises par courrier, d'informer le maire des difficultés rencontrées avec l'installation du sens unique. Quant aux travaux, j'ai seulement apporté une précision au dossier : les plans de M. Carrère ne prévoyaient plus de places de stationnement, j'ai juste demandé qu'elles soient rajoutées, c'est tout ».

Concernant l'élargissement des trottoirs, et la mise au normes des étalages, Nathalie Bicais se défend également de toute implication. « L'élargissement des trottoirs ne s'est pas fait car il fallait ouvrir la route pour refaire les branchements au plomb. C'est pour cela que tout a été remis en octobre. Ils ont ensuite voulu mettre des bornes en plastique pour préfigurer la situation, mais j'étais contre. En fait, j'ai subi toutes les décisions et du fait des délégations transversales, n'ai jamais pu m'exprimer sur ce projet. Mais dans tout ça, plutôt que d'accuser les absents, qui ont toujours tort bien évidemment, il faudrait se poser la question de la pertinence de ces travaux... »